

Appel à candidatures

Les statuts de la SELF prévoient le renouvellement graduel du Conseil d'Administration. Ce renouvellement se fait par tiers. Cette année, sur les douze membres du CA, cinq arrivent à terme de leur mandat.

Justine FORRIERRE et Gabin GINDRO arrivent au terme de leur second mandat et ne sont pas rééligibles. Béatrice BARTHE, Gabriel CARBALLEDA et Eric LIEHRMANN arrivent au terme d'un premier mandat régulier de trois ans : ils sont rééligibles s'ils décident de poser à nouveau leur candidature. Sylvain LEDUC ne peut poursuivre son engagement et présente sa démission pour octobre 2018.

Afin de veiller à la représentativité du Conseil, il est de tradition de rappeler la composition du Conseil actuel et certaines des déclinaisons qui caractérisent ses membres :

- Béatrice BARTHE, Enseignante-chercheuse en ergonomie, Université Toulouse Jean-Jaurès
- Christian BLATTER, Consultant et formateur,
- Gabriel CARBALLEDA, Ergonome consultant – co-gérant, Indigo ergonomie
- Justine FORRIERRE, Enseignante-chercheuse en ergonomie, Université de Lille
- Gabin GINDRO, Ergonome Européen, Ergonova
- Anne GRUSTEIN, Responsable Pôle Ergonomie, Conseil Départemental de la Seine Saint Denis
- Marianne LACOMBLEZ, Professeure, Université de Porto, Portugal
- Sylvain LEDUC, Enseignant-chercheur en ergonomie, Université Aix-Marseille – IUT HSE
- Eric LIEHRMANN, Ergonome – expert conseil, INRS
- Philippe NEGRONI, Ergonome consultant associé, La Fabrique de l'homme
- Véronique POETE, Ergonome consultante, Alternatives Ergonomiques, Massy
- Valérie PUEYO, Enseignante-chercheuse en ergonomie, Université Lumière Lyon2, IETL

Au total, le Conseil comporte cette année cinq universitaires, cinq consultants en pratique privée, un ergonome interne et un ergonome travaillant en institution.

Nous lançons donc un appel à candidatures aux postes d'administrateur (pour mémoire : six postes à pourvoir et trois administrateurs actuels sont rééligibles). Sont éligibles à cette fonction les membres actifs de la SELF et les administrateurs qui ne sont pas dans la période de non-rééligibilité consécutive à un mandat. Il est primordial que la diversité des candidats permette de désigner un Conseil d'Administration pouvant légitimement représenter les différentes sensibilités présentes parmi les membres de l'association.

Les membres qui souhaitent faire acte de candidature devront adresser une lettre de motivation par courrier régulier ET par courrier électronique au Secrétaire général de la SELF :

Gabin GINDRO
Ergonova
9, rue Clément, 33000 Bordeaux
g.gindro@ergonova.fr

Les lettres devront parvenir au Secrétaire Général au plus tard le 30 juin 2018 (cachet de la poste faisant foi). Elles seront publiées dans le bulletin de septembre de la SELF.

Compte tenu de la suppression du pré vote (AG du 25 septembre 2003), aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Le déroulement du vote se fait par courrier. Le scrutin sera clos le 21 septembre 2018 à minuit (cachet de la poste faisant foi). Le dépouillement du vote et la proclamation des résultats seront effectués au cours de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration joue un rôle décisif, à partir des orientations définies à l'Assemblée Générale, dans la mise en œuvre des choix prioritaires de l'association. En témoignent, par exemple, les actions en cours menées par le Conseil actuel autour de la politique internationale de la SELF, de l'insertion dans un cadre associatif européen, des orientations en matière de publications et d'information, de la vie régionale de la SELF, de l'amélioration des échanges et de la démocratie au sein de l'association...

La contribution de chacun aux activités de la SELF peut prendre diverses formes : animation de commissions, délégations spécifiques, participation au Bulletin de Liaison, organisation du congrès annuel, etc. Les contributions de cette nature seront de plus en plus encouragées pour faire vivre l'association et lui assurer une visibilité et une influence plus grande.

L'engagement au CA de la SELF implique certes une certaine disponibilité et induit pour chacun une charge supplémentaire, mais l'ampleur des enjeux actuels est telle qu'il s'agit là d'un bien petit prix à payer pour participer activement à la mise en œuvre des orientations de l'association, à son développement, à son avenir.

Gabin GINDRO

Secrétaire Général de la SELF